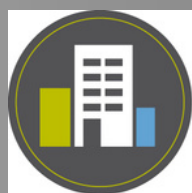


QUE FAIRE EN CAS DE

Dégâts des eaux



Gestion
immobilière
FRANÇOIS LEBLOND

Agir

COUPEZ

l'arrivée d'eau
(tournez les
vannes du
réservoir d'eau
chaude)

COUPEZ

L'électricité
pour éviter un
risque
d'électrocution

CHERCHEZ

L'origine de la
fuite

VOS VOISINS

du dessous si la
fuite vient de
chez vous

VOS VOISINS

du dessus si vous
détectez que la
fuite vient de
chez eux

NOUS

au service
d'urgence :
450-378-7888
(choix 4)

Prévenir

Si le dégât d'eau provient du logement du haut,
demandez au locataire de couper son eau.

**S'il n'est pas présent,
veuillez nous contacter immédiatement.**